



The Project is funded
by the European Union



BASEL CONVENTION



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DES
NORMES ENVIRONNEMENTALES**

Direction des Normes, de la Prévention des Risques et de Cadre de Vie

**ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DU RAPPORT TECHNIQUE DU
DIAGNOSTIC NATIONAL, Niamey mars 2018**



Présentés par :

- Monsieur ISSA ADJI, Chargé de programmes à la Direction des Normes, de la Prévention des Risques et de Cadre de Vie ;
- Monsieur MOUSSA BACHIR, Chargé de programmes à la Direction des Normes, de la Prévention des Risques et de Cadre de Vie.

Mars 2018

Le projet "La Gestion Ecologiquement Rationnelle des Déchets d'Equipements Electroniques et Electroniques (DEEE) au Niger" a été financé par l'Union Européenne. Ce projet-ci a été lancé dans le cadre de l'assistance technique du Secrétariat de la Convention de Bâle et a été implémentée par le Ministère de l'Environnement e du Développement Durable de la République du Niger.

INTRODUCTION :

Au Niger, l'importation de ces équipements a augmenté depuis l'adoption par le Gouvernement du Décret n°90-156/PRN/MPE du 10 Juillet 1990, portant libéralisation de l'importation et de l'exportation des marchandises, y compris les équipements électroniques et électriques non fonctionnels donc des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). Ceux-ci sont importés en tant que matériels d'occasion pour la réutilisation et sont devenus une source de préoccupation pour l'environnement et la santé humaine.

Ces équipements sont des produits complexes, et sont composés d'une grande variété de matériaux dont certains sont dangereux. Une fois devenus déchets, ils représentent un grand défi pour leur gestion, car il n'existe pas encore un système de gestion des déchets des équipements électriques et électroniques dans le pays. En effet, ils sont assimilés aux autres déchets ménagers et évacués au niveau des décharges ou valorisés de manière artisanale dans les secteurs informels.

Dans ce cadre le MEDD avec le soutien du Secrétariat de la Convention de Bâle a lancé une étude qui permettra de déterminer les flux des équipements électriques et électroniques et d'analyser les modes de gestion, ainsi que les impacts environnementaux, sanitaires et socioéconomiques engendrés par les DEEE au Niger.

Le présent rapport constitue le rapport de validation de la dite étude en présence des principales parties prenantes intervenant dans le domaine, notamment les institutions publiques et les professionnels de l'environnement, de la santé, les réparateurs des EEEs, les opérateurs des téléphones mobiles, des ONG et associations, du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) et de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, Le Mercredi 14 et Jeudi 15 Mars 2018 dans la salle de réunion de l'Hôtel Sahel.

I. DEROULEMENT DE L'ATELIER

1.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue du Directeur Général du Développement Durable et des Normes Environnementales (DGDD/NE) Monsieur SANI Mahazou. Dans son allocution, le DGDD/NE a, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, rappelé le contexte de l'organisation de cet atelier, les effets des DEEE sur la santé et l'environnement. Il a ensuite exhorté les uns et les autres à tout mettre en œuvre pour que le document soumis à leurs appréciations, soit examiné en profondeur en vue d'y apporter des amendements nécessaires pour son enrichissement.

1.2 Mise en place du bureau de séance

Un bureau de séance a été mis en place et composé comme suit :

Président :

Mr Gourouza Mamane

Deux rapporteurs :

- Issa Adj; ;
- Bachir Moussa ;

1.3 Présentation du rapport technique du diagnostic national de la gestion de déchets des EEEs par le Chef de Division Prévention des Risques et Catastrophes Mme Boubacar Saoudé:

Après la cérémonie d'ouverture de l'atelier et la présentation des participants, Mme Boubacar, a présenté le rapport d'Inventaire qui a porté sur les points suivants :

- ✓ **Introduction ;**
- ✓ **Méthodologie de l'étude ;**
- ✓ **Définition du Système ;**
- ✓ **Cadre politique, juridique et institutionnel ;**
- ✓ **Analyse des acteurs ;**
- ✓ **Analyse des flux des matières ;**
- ✓ **Impacts ;**
- ✓ **Conclusion ;**
- ✓ **Recommandations.**

A la fin de la présentation du rapport, le président de la table de séance a invité les participants à l'examen dudit rapport.

1.4 Amendement du rapport d'inventaire et observations d'ordre général et spécifique :

Les participants ont procédé à l'analyse du document chapitre par chapitre juste après la présentation de la synthèse du rapport de l'inventaire sur les DEEEs en vue de faire des observations et d'apporter des contributions visant à améliorer le fond et la forme du document.

II. OBSERVATIONS D'ORDRE GENERAL :

- ✓ Insérer dans tout le document les différentes sources des données ;

III. OBSERVATIONS D'ORDRE SPECIFIQUE :

Page de garde :

Ajouter le nom du Ministère au niveau de l'armoirie du Niger ;

Actualiser la date d'élaboration du rapport

Point 1 : Table des matières :

Harmoniser la numérotation au niveau de la table des matières

Sigles et abréviations

Compléter les sigles et abréviations

Point 2 : Introduction

Page 2 :

Reformuler l'objectif qui est très long ;

Faire ressortir les risques sanitaires au niveau de la problématique ;

Dissocier les priorités de formulations des recommandations ;

Définir les DEEEs dans l'introduction ;

Point 3 : Méthodologies :

Page 3 :

Lire « analyse et traitement des données »

Biffer « rédaction de rapport »

Au point 2.2.3 les ateliers et réunions : Reformuler le contenu

Page 4 :

Préciser les sources des photos

Page 5 :

Préciser le type des données recueillies au niveau de l'INS;

Ecrire position géographique au lieu de Situation géographique

Page 8

✓ Expliquer sur quelle base le poids moyen a été calculé au niveau de tableau 1 ;

✓ Préciser les différentes sources des données ;

Point 4 : Cadre politique, Juridique et Institutionnel

Page 10 à 39

Page 10 : Insérer ce que dit la réglementation Nationale relatif à la gestion des DEEE ;

Faire ressortir toutes les politiques et stratégies qui cadrent avec la gestion des DEEE ;

Au niveau des institutions : Ajouter les EDIIs ;

Point 5 : Analyse des acteurs :

De page 40 à 50 :

Page 41 à 42 :

✓ Qu'est ce qui a motivé le choix de 2012 au lieu de commencer par 2008 sur le ménage ?

✓ Par rapport aux dispositifs médicaux, qu'est ce qui a été collecté comme matériel EE ?

✓ Expliquer « matériel Grand Public » dans le document ;

✓ Est-ce que les industriels sont pris en compte notamment les industries agro-alimentaires ?

Harmoniser le tableau sur le poids moyen des équipements qui s'est répété 2 fois dans le document, au niveau de la page 8 et 44.

Faire ressortir les difficultés liées à la qualité et la fiabilité de données collectées

Point 6 : Analyse des flux des matières :

Page 52 à 55 :

Page 55 :

Expliquer la répartition des EEE et DEEE au niveau de la figure 12.

Faire la différence entre ce qui rentre de façon frauduleuse et ce qui est en stock au Niger.

Point 7 : Impacts

Page 58 :

Pensez-vous que le reconditionnement n'a aucun impact sur la santé?

L'impact sanitaire doit se retrouver au niveau des toutes les activités sources d'impacts.

Donner l'analyse et l'interprétation de la figure 15.

Page 60:

Harmoniser la phrase « certaines ONGs exportent les matières intéressantes vers l'extérieur »

Point 8 : CONCLUSION :

Page 61 et 62 :

Parler plutôt d'insuffisances ou lacunes juridique au lieu de vide juridique ;

Corriger les chiffres présentés dans la conclusion ;

Ajouter les tendances des productions des DEEES dans la conclusion ;

Reformuler l'avant dernier paragraphe « Confusion » de la conclusion ;

S'arrêter au manque de professionnalisme en biffant « aux traditions..... ».

Parler des insuffisances des données statistiques au niveau national.

Point 9 : RECOMMANDATIONS

Page 62 :

Biffer « il paraît » au niveau de la phrase : « Pour relever tous ces défis.....respectueuse de l'environnement et de la santé, à des coûts maîtrisés »

Reformuler le paragraphe « l'objectif principal.....respectueuse de l'environnement et de la santé, à des coûts maîtrisés » en disant « l'objectif principal de cette filière est de contribuer àde la gestion des DEEE. Il s'agit de prévenir la production des déchets, de réutiliser..... à des coûts maîtrisés » ;

Ajouter au niveau des recommandations : « la Production et l'amélioration des données statistiques liées aux DEEEs »

Préciser à qui ces recommandations sont adressées.

A chaque étape des interventions, Mme Boubacar a apporté des éclaircissements sur certains passages mal compris ou à des questions d'éclaircissement.

CONCLUSION

A la fin des interventions des participants, le Président a levé la séance. Ainsi le **rapport technique du diagnostic national des DEEE** est validé sous réserve de la prise en compte des observations ci-dessus formulées par les participants.